

Annexe 2 : L'obligation vaccinale (OV) en Europe et dans le monde (situation novembre 2022)

Parmi la minorité de pays d'Europe qui ont souhaité mettre en place une obligation vaccinale (OV), aujourd'hui **seules la Hongrie et la France** imposent encore cette obligation aux professionnels de santé (une fin de l'obligation est d'ores et déjà prévue pour la fin d'année en Grèce).

Pour les quelques pays d'Europe ayant mis auparavant en place une forme d'obligation vaccinale :

- OV suspendue en Slovaquie en septembre 2021 par la Cour Constitutionnelle.
- OV suspendue en Autriche en décembre 2021, un mois après la promulgation de la loi.
- Fin de l'OV en Tchéquie en janvier 2022
- Renoncement à la mise en place de l'OV en Angleterre en mars 2022.
- Refus de l'OV par les députés en Allemagne en avril 2022.
- OV abrogée en Italie le 1^{er} novembre 2022. Réintégration sans conditions des soignants.

Fin de l'OV également en Inde (OV jugée anticonstitutionnelle), en Israël, en Nouvelle-Zélande, en Alberta au Canada, aux USA (16 employés municipaux du Département de la Santé réintégrés à New York et fin de l'OV dans les entreprises).